## Phase décisive pour la zone Gare-Lac

YVERDON-LES-BAINS La Municipalité demande un crédit de plus d'un million de francs en vue de l'élaboration des plans du futur quartier. C'est la dernière grande étape avant le démarrage des travaux.

verdon-les-Bains caresse le rêve, depuis longtemps, de renouer avec son lac, duquel la ville est séparée par une vaste zone industrielle. Le quartier Gare-Lac a pour objectif de concrétiser ce dessein. Ce projet d'envergure, l'un des plus ambitieux du canton de Vaud avec des prévisions de 3800 habitants et 1200 emplois nouveaux, est entré, hier, dans une étape décisive. La Municipalité a soumis, au Conseil communal, une demande de crédit de 1,1 million de francs pour financer l'élaboration des plans de quartier. «C'est le début d'une très grande phase, cruciale, qui est l'affectation des sols», confirme Markus Bärtschi, chef du Service de l'urbanisme et bâtiments de la Ville.

Concrètement, suite à l'approbation du Plan directeur localisé par le Canton, en juillet de l'année dernière, les autorités yverdonnoises ont opté pour un découpage du large périmètre Gare-Lac -il va de la Thièle jusqu'à Clendy- en plusieurs plans de quartier: Industrie-Sports, Saint-Roch, Ancien-Stand, gare, quai de Nogent et ancien arsenal (qui verra la construction prochaine du collège des Rives). «Cette manière de faire a le grand avantage de permettre de faire évoluer les différentes zones de manières indépendante, commente Gloria Capt, la municipale en charge de l'urbanisme et des bâtiments. Avec un seul plan de quartier, le risque est trop grand qu'un seul problème bloque le développement de l'ensemble.» Par exemple, la présence de vestiges palafittiques dans les soussols le long de l'avenue des Sports, direction Yvonand, pour-



Exemple d'aménagements qui pourraient être réalisés le long du Canal Oriental.

rait retarder toute nouvelle construction, en imposant, au préalable, des fouilles archéologiques.

## Déménagement

Sans oublier l'épineuse question du déménagement des différents services de la Commune, situés le long de la rue de l'Ancien-Stand, ainsi que de CarPostal, à la sortie de la ville, dans la zone dites des Parties; «un dossier qui avance de son côté», assure Gloria Capt. C'est l'une des conditions sine qua non pour permettre la réalisation de logement. «L'Ancien-Stand est stratégique. reconnaît Markus Bärtschi. Placé à deux minutes de la gare, il se trouve sur l'axe château-lac. Il n'est plus possible que, dans la deuxième ville du canton, un espace aussi bien situé soit utilisé pour le parcage de véhicules lourds et le dépôt de matériel.»

La phase actuelle d'élaboration des différents plans de quartier sera, enfin, l'occasion d'une large réflexion sur le réaménagement des rives du lac et sur l'éventualité de construire un port (*lire encadré*). «La nouvelle

ville ira jusqu'à l'avenue des Sports, poursuit Markus Bärtschi. Au-delà, il y a une grande zone *verte*, dédiée aux sports et aux loisirs, qu'il faut repenser.» Et d'imaginer la création de pontons, d'une base nautique, d'un restaurant au bord de l'eau... La question du maintien du stade d'athlétisme de l'USY dans ce périmètre, ou de son déplacement vers le centre sportif des Isles, sera également posé.

## Nouveau visage

Gare-Lac est ambitieux. Les procédures promettent d'être encore longues et l'attribution des premiers permis de construire n'est pas prévue avant la période 2020-2021. Mais, de nombreux investisseurs ont déjà manifesté leur intérêt pour le quartier. Mené en parallèle du réaménagement de la place d'Armes (et de la construction d'un parking sousterrain) et du projet de bâtiment multifonctions en front de gare -il devrait, notamment, accueillera Manor-, il pourrait changer, en profondeur, le visage de la Cité thermale.

YAN PAUCHARD

## Nouvelles réflexions autour d'un port

Yverdon-les-Bains verra-t-il se construire un nouveau port? La Municipalité souhaite profiter de cette phase de plan de quartier pour effectuer une analyse de la faisabilité d'infrastructures portuaires. «Il aurait été aberrant de se prêter à un tel exercice de réflexion au sujet de Gare-Lac, sans se poser la question d'un éventuel port», souligne la municipale Gloria Capt, qui précise que «la ville manque de places d'amarrage et que de nombreuses personnes sont sur liste d'attente». Les études menées autour d'un projet de port pourraient avoir de nombreuses implications. Une telle structure pourrait, par exemple, accueillir les activités nautiques et un nouveau débarcadère pour la société de navigation LNM. Elle pourrait, également, permettre d'enlever les bateaux de la Thièle, ce qui ouvrirait la voie à la construction d'une passerelle enjambant l'embouchure de la rivière.

Y. P.